

Du 1er au 15 août : interruption de la collecte des végétaux

La collecte des déchets végétaux sera interrompue les 2 premières semaines d'août.



Où stocker vos déchets végétaux pendant l'interruption ?

COMPOSTEZ ! C'est une solution pratique et écologique pour réduire ses déchets alimentaires et végétaux :

- La Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS) vous aide à vous équiper d'un composteur en vous proposant des modèles à prix réduits.
- Vous participerez également à une initiation pratique lors du retrait de votre composteur. Des formations sont proposées tous les mois.
- Pour réserver votre composteur, inscrivez-vous en ligne sur le [site de la CASGBS](http://www.casgbs.fr).

Pour rappel : la collecte des déchets végétaux a lieu tous les lundis dès 15H dans les secteurs 1 et 2, et dès 19H30 dans le secteur 3 :

- Sont acceptés dans le bac : tailles, feuilles, pelouse, branchages...
- Terre, pots et souches d'arbres.
- Rappel des consignes ; bac + 4 sacs de 100 L max. laissés ouverts ou fagots de 20kg et 1m30 max. Pas de bac : 7 sacs ou fagots

Liens utiles

[Site de la CASGBS](http://www.casgbs.fr)

Contact

Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS)

01 30 09 75 30